



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.105/648
21 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

NOTE VERBALE EN DATE DU 18 NOVEMBRE 1996, ADRESSÉE
AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE
LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de l'informer que le 16 novembre 1996 à 23 h 48 l'objet spatial Mars-96 a été lancé du cosmodrome de Baïkonour par le lanceur Proton, doté d'un étage supplémentaire (propulseur d'appoint) sur une orbite terrestre provisoire.

Avec le premier allumage du système de propulsion du propulseur d'appoint, l'objet spatial Mars-96 a été lancé comme prévu sur une orbite circulaire provisoire; après la première révolution, un deuxième allumage du propulseur d'appoint devait placer l'objet spatial sur une trajectoire de vol en direction de Mars. Toutefois, lors du deuxième allumage du moteur, l'impulsion attendue ne s'est pas produite et par conséquent la fusée et l'objet spatial sont restés en orbite circumterrestre.

Selon les calculs des centres balistiques russes le 17 novembre 1996 entre 4 et 5 heures (heure de Moscou), l'objet spatial Mars-96 est rentré dans les couches denses de l'atmosphère terrestre et, une fois désintégré, a cessé d'exister, après être tombé dans les eaux de l'océan Pacifique.

Selon les observations du système de surveillance spatial, le propulseur d'appoint est rentré dans l'atmosphère terrestre le 18 novembre 1996 entre 4 h 15 et 4 h 20 après être tombé dans l'océan Pacifique au large de l'Australie orientale.

Comme il a été signalé auparavant, les sources d'énergie à radionucléides utilisant du plutonium 238 qui étaient à bord de l'objet spatial Mars-96 ne se désintégreront pas quelles que soient les circonstances.

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général des Nations Unies les assurances de sa plus haute considération.
